Envoyé en préfecture le 20/10/2020

Reçu en préfecture le 20/10/2020

Affiché le 20/10/2020

SLOW

ID: 038-213802853-20201016-20201016\_16-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 16 octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mardi 13 octobre 2020, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE. Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents: 11

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST, Christophe RUET

Absents excusés: 0

**Procurations: 0** 

Votants: 11

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

## Délibération n°20201016-16 : Demandes de subvention : réponse à donner

Madame le Maire présente au Conseil municipal les demandes de subvention reçues pour l'exercice 2020.

Association	Objet	Montant demandé	Montant accordé
Association sportive et socio-culturelle d'Ornon	Fonctionnement 2020	1 500,00 €	1 500,00 €
	Semaine 34	500,00€	500,00€
Foyer d'animation et de ski de fond du Cold'Ornon	Trail Oisans-Matheysine 2020	500,00€	500,00€
Mairie Le Teil (Ardèche)	Solidarité séisme	-	100,00€
Amicale sapeurs-pompiers Le Bourg-d'Oisans	Fonctionnement 2020	-	100,00€
Oisans solidaire	Fonctionnement 2020	-	150,00€
APE collège Six Vallées	Organisation Café-théâtre	250,00€	250,00€
Ski nordique Oisans	Fonctionnement 2020	200,00€	200,00€
Sous-total subventions déjà accordées			3 300,00 €
Communes Alpes-Maritimes	Solidarité intempéries	-	1 000,00 €
TOTAL			3 300,00 €

Madame le Maire présente au Conseil municipal les demandes de subvention reçues pour l'exercice 2021.

Association	Objet	Montant demandé	Montant accordé
	Sous-total subve	0,00 €	
Société protectrice des animaux	Fonctionnement 2021	210,00€	0,00€
		TOTAL	0,00€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

décide de retenir les montants de subventions présentés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, au registre sont les signatures, pour expédition conforme. Le Maire, Nicole FAURE